Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_10-DE

Pacé
ville & nature

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 13 10 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M.	DEPOUEZ Hervé
Mme	LE MARCHAND Régine
M.	BOUFFORT Bertrand
Mme	BOISNARD Karine
M.	BAURY Samuel
Mme	LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M.	CHARDIGNY Thomas
Mme	LE GALL Josette
M.	GARNIER Michel
M.	MOKHTARI Mustafa
M.	BABOU Cyprien
M.	ANDRÉ Sylvain
M.	BAUDY Jérôme
Mme	HERCEG GALESNE Zlatka
M.	GUILLEMET Eric
Mme	PAIMPARAY KANY Véronique
Mme	YSOPE Carine
M.	PERRUDIN Gildas
Mme	MONTESINOS Esther
Mme	CHARLÈS Mathilde
Mme	BRENDEL Charlotte
Mme	BROSSERON Christine
M.	LE MARCHAND Julien
M.	ROUAULT Philippe
M.	PHILOUX Pascal
M.	CHAIZE Alain
Mme	QUEMENER Anne Marie
Mme	ROBIN Amélie
Mme	CHARRIER Catherine
M.	DESMOULIN Gil
M.	JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 06/10/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 30

Quorum réuni

Étaient excusés :
M.BAILLY Cédric a donné pouvoir à M. LE MARCHAND Julien.
Mme D'HEROUVILLE Véronique a donné pouvoir à M. CHARDIGNY Thomas.

Étaient absents :
M. DESMOULIN Gil jusqu'à 20H40.

Secrétaire de séance :
Mme Nathalie Lefebvre Bertin

Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le
ID : 035-213502107-20261013-D_26_05_10-DE

05/10 - 13 octobre 2026

Rapport d'activité de la gestion et l'exploitation du Ponant 2025

Le rapporteur,

rappelle que le conseil municipal a confié la gestion et l'exploitation du Ponant à CITEDIA dans le cadre d'une délégation de service public. Un nouveau contrat été signé est intervenue depuis le 1er janvier 2025 pour une durée 6 ans.

Ce rapport, annexé à la présente, comprend, conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales, l'analyse de la qualité du service et les comptes de l'exercice considéré.

Présente aux membres du conseil municipal le rapport de CITEDIA sur la gestion et l'exploitation du Ponant pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Vu *Les articles L.1411-3 et L.1413-1 du code des collectivités territoriales,*
Vu *la délibération n°32/05 du 17 décembre 2024, portant sur le choix du délégataire de la délégation de service public pour le gestion et l'exploitation du Ponant ;*

Considérant *l'examen de ce dossier par la commission « Vie culturelle et communication » du 8 juin 2026,*
Considérant *l'examen de ce dossier par la « commission consultative des services publics locaux » du 10 septembre 2026*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE :
du rapport de Citédia sur la gestion et l'exploitation du Ponant pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

AUTORISE :
le maire à signer tout acte administratif afférent.

Quorum réuni : 31 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Nathalie LEFEBVRE-BERTIN.

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

MAIRIE DE PACE (Ille et Vilaine)